

Les Aymes : livraison de matériels, de matériaux de construction

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

9 octobre 2020

Identification de l'acheteur public :

Ville des Aymes

Objet de l'accord-cadre : **Manutention, agencement, livraison de matériels, de matériaux de construction, de fournitures diverses et de mobiliers pour les services communaux de la ville des Aymes**

Type d'accord-cadre: Services

Lieu d'exécution : Les Aymes

Code Postal : 97139

Code NUTS : FRY1

L'avis implique un marché public.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

Type de procédure : Procédure adaptée, article R2123-1°1 du Code de la Commande Publique

Forme du marché : Accord-cadre à bons de commande dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante :

Lot n° 1 : Manutention, agencement, livraison de matériels, de matériaux de construction

Montant maximum annuel HT : 50 000 € HT

Lot n°2 : Manutention, agencement, livraison de fournitures diverses et de mobiliers

Montant maximum annuel HT : 50 000 € HT

Durée du marché : un (1) an à compter de la notification avec reconduction possible d'une (1) année, par reconduction expresse du pouvoir adjudicateur et par période annuelle. La durée maximale du marché est donc de deux (2) ans.

Variantes : Non autorisées.

Conditions relatives au marché

□ Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget communal.

□ La personne publique souhaite conclure l'accord-cadre soit avec une entreprise générale, soit avec un groupement. Si le groupement est conjoint, le mandataire est solidaire.

□ Unité monétaire utilisée : l'euro.

□ Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Justifications à produire

Candidature :

- DC 1: Lettre de candidature
- DC 2: Déclaration du candidat à compléter

Accompagnées des pièces ci-après :

- Copie du jugement prononcé à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire
- Pouvoir de la personne habilitée à engager la société
- Chiffre d'affaires global et Chiffre d'affaires pour des prestations équivalentes réalisées au cours des trois dernières années disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les Risques professionnels
- Attestation d'assurance Responsabilité civile en cours de validité

- Déclaration concernant les effectifs moyens annuels du candidat (dont le personnel d'encadrement) pour chacune des trois dernières années,
- Déclaration concernant les moyens matériels du candidat,
- Liste des principales prestations (Références) effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Contenu de l'offre : voir RC

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Prix des prestations (pondération : 65%),
2. Valeur technique (pondération : 35%).

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Date limite de réception des propositions : Vendredi 13 Novembre 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation des entreprises sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des propositions :

Elles sont détaillées dans le règlement de la consultation.

Les propositions sont obligatoirement transmises par voie dématérialisée à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Renseignements complémentaires :

Demande écrite via <https://www.marches-securises.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Basse-Terre - Quartier d'Orléans Allée Maurice Micaux - Route du Stade

Félix Eboué - 97100 Basse Terre Guadeloupe. - Tél : 0590.81.45.38 -
Télécopieur : 0590.81.96.70. Internet :
<http://greffe.ta.basse-terre@juradm.fr>

Service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus
concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Basse-Terre (voir adresse ci-dessus).

Date d'envoi du présent avis à la publication : Vendredi 9 Octobre 2020

Affichage : Direction de la Commande Publique, face à la Conciergerie de
l'Hôtel de Ville - Centre de Ressources des Abymes